



COMMUNE D'ARDES SUR COUZE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2016

Présents : Mmes Allezard, Buffay, Du Garay, Folio, Monier. MM. Bourdiol, Deloison, Gaillot, Finaud, Michalon, Rousset, Therme, Veissiere.

Pouvoirs : V Anglaret à M Bourdiol

Absent : M Magne.

Secrétaire de séance : Mme Florence Buffay

Ordre du jour :

- Comptes administratifs
- Budgets primitifs
- Points divers

BUDGET PRINCIPAL

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Depuis 1999, le conseil municipal s'est donné comme ligne de conduite de **se limiter à un endettement similaire à l'année 1999** (entre 700 à 800 000 € de capital restant dû, et une annuité de l'ordre de 90 000 €).

Pour optimiser les crédits bancaires il a été préféré **des emprunts à des étapes clés** (projets importants, taux bancaires faibles, ...) plutôt que d'emprunter un peu tous les ans.

Cette stratégie d'endettement était rendue possible sous réserve d'une stabilité de l'autofinancement communal, c'est à dire la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement : l'excédent de fonctionnement.

Au cours de cette période, le conseil municipal a de surcroît pris la **précaution de garantir cet excédent de fonctionnement, indépendamment des ressources incertaines d'Arvie devenu Ardesy** ; cette précaution s'est avérée judicieuse avec en 2015 l'arrêt de cette ressource.

Par ailleurs le contexte financier national se traduit concrètement par **une baisse significative de la dotation globale de fonctionnement (DGF)** de 103 227 € en 2015 (contre 122 219 € en 2014 ; 127 961 € en 2013) et 86 622 € pour 2016.

Tous ces éléments, combinés à l'augmentation du coût de la vie, traduisent une baisse inquiétante de l'excédent de fonctionnement, et donc de la capacité de la commune à rembourser une annuité d'emprunt similaire au passé (référence 1999).

En conséquence il est proposé de :

- Réduire autant que possible les dépenses,
- Dimensionner les services techniques à 3 agents, pour ne pas handicaper durablement le budget communal par une charge financière devenue structurellement inadaptée. Cela n'empêche pas d'embaucher de manière provisoire (période estivale), sans risquer d'handicaper la commune durablement.
- Dimensionner, un jour, les services administratifs à 1 agent.
- Se positionner sur la charge financière des services scolaires (emplois aidés et / ou pérennisation)
- Concrétiser la vente des bâtiments du centre de loisirs
- Augmenter les impôts communaux à compter de 2017, parallèlement et sous réserve de la baisse des impôts intercommunaux
- ...

... afin de retrouver un excédent de fonctionnement permettant un autofinancement nécessaire pour investir, et pour rembourser les nouveaux emprunts.

NB : Le projet de Place du Foirail (680 000 € HT)

Bien subventionné à hauteur de 72 % environ, le prévisionnel budgétaire nécessiterait d'emprunter 525 000 € (189 000 € pour les programmes engagés et 339 822 € pour la Place du Foirail).

La démarche proposée est de :

- Solliciter l'aide d'Etat (DETR) pour atteindre 80 % de subvention (environ 60 000 € de plus)
- Libérer un excédent 2016 d'environ 60 000 €
- Limiter les investissements au maximum à ce qui est engagé et subventionné.

... et retrouver ainsi une capacité d'endettement de 400 à 500 000 € d'ici 2017 et réaliser ainsi la Place du Foirail en plus des engagements 2016 (Chapelle, WC public, Local rando, solde carrefour Achat)

Année	Capital restant dû	Remboursement capital	Remboursement intérêts	Annuité complète (intérêts + capital)	Nouvel emprunt
1999	710 963.05	50 195.93	40 176.89	90 372.82	118 452.80
2000	779 219.99	49 586.45	43 657.96	93 244.41	779 209.99
2001	729 633.50	53 094.62	42 427.60	95 522.22	
2002	662 504.07	57 061.59	35 310.04	92 371.63	
2003	625 442.48	79 984.50	33 495.05	113 479.55	
2004	565 289.36	71 682.80	26 384.20	98 067.00	
2005	501 100.63	76 621.97	31 684.24	108 306.21	
2006	432 582.49	77 470.63	28 070.31	105 540.94	600 000.00
2007	959 711.28	117 523.37	32 756.09	150 279.46	
2008	842 355.56	92 667.38	44 892.39	137 559.77	
2009	749 688.18	85 092.25	26 411.99	111 504.24	
2010	664 595.93	78 430.15	29 068.33	107 498.49	
2011	586 165.78	72 413.48	23 946.72	96 360.20	
2012	513 752.30	75 684.76	20 772.18	96 456.94	200 000.00
2013	638 103.28	69 978.50	26 249.73	96 228.23	
2014	568 124.78	61 768.03	23 364.00	85 132.03	
2015	506 352.66	63 750.96	21 578.06	85 329.02	
2016	442 601.70	62 950.73	18 928.68	81 928.68	189 000.00 prévu
2017	379 650.97	56 322.78	16 429.27	72 752.05	340 000.00 prévu
2017 Avec les 2 emprunts	904 650.97	81 022.62	20 734.95	101 757.57	
2018	323 328.19	58 055.26	14 056.79	72 112.05	
2018 Avec les 2 emprunts	823 628.35	83 242.34	24 058.05	107 300.39	
2019	265 272.93	59 857.55	11 614.50	71 472.05	
2019 Avec les 2 emprunts	740 386.01	85 541.55	21 118.84	106 660.39	
2020	205 415.38	61 732.48	9 099.57	70 832.05	
2020 Avec les 2 emprunts	654 844.46	87 923.24	18 097.15	106 020.39	
2021	143 682.90	63 682.87	6 509.09	70 191.96	
2021 Avec les 2 emprunts	566 921.22	90 390.44	14 989.86	105 380.30	
2022	80 000.03	13 333.33	3 840.00	17 173.33	
2022 Avec les 2 emprunts	476 530.78	52 361.67	11 793.70	52 361.67	

COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET PRIMITIF

Recette TOTAL	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	776 730,85	683 367,72	650 098,59	653 559,20	611 258,45	643 330,64	661 813,65	665 477,50	712 079,51	737 239,07	692 768,53

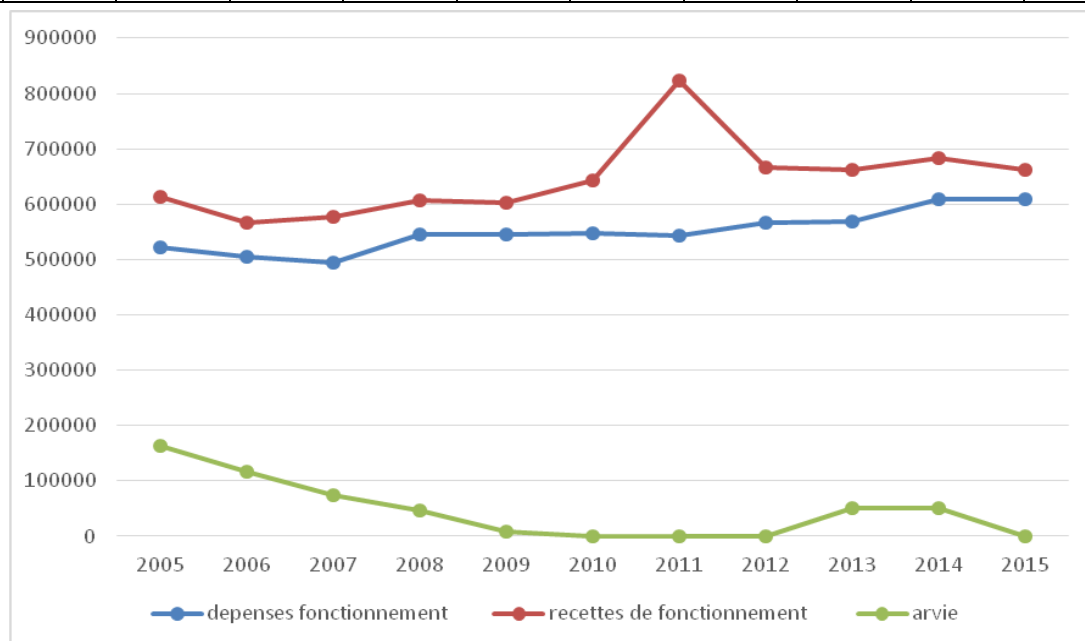
Recette ARVIE	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	162 607,00	116 728,00	73 419,00	46 128,00	8 853,00	0,00	231,00	0,00	50 000,00	50 000,00	226,00

Taux d'imposition identiques depuis plus de 10 ans,

Recette TH-FB-FNB	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	137 498,00	141 908,00	145 951,00	148 954,00	152 106,00	155 534,00	158 428,00	164 638,93	170 278,00	170 048,00	177 491,00

Les dotations de l'Etat, et en particulier la principale qu'est la Dotation Globale de Fonctionnement subissent une baisse

Recette DGF	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	121 712,00	123 263,00	124 704,00	125 925,00	128 336,00	126 770,00	127 405,00	128 040,00	127 961,00	122 219,00	103 227,00



Le Conseil vote à l'unanimité les taux suivants pour 2016 :

Taux d'impôts communaux	1999	...	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016			
	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Moy. Dep.	Moy. Nat.	
Taux communal de Taxe sur Foncier Bâti	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	21.23 %	20.52 %
Taux communal de Taxe Foncier Non Bâti	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	49.15 %	80.76 %
Taux communal de Taxe d'habitation	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	24.00 %	24.19 %

Après discussions les membres du conseil conscients des efforts financiers nécessaires proposent plusieurs dispositions à appliquer :

- La pose et dépose des illuminations de Noël coûte chaque année environ 5000 €. On peut envisager de diviser par deux le nombre de celles-ci, et de les recentrer sur l'axe principal du bourg. La possibilité de les faire installer par les employés communaux est évoquée, mais semble compliquée à mettre en place au vu des contraintes de sécurité à appliquer pour des travaux électriques et de surcroît en hauteur avec nacelle.....à étudier.
- Jacques THERME informe les membres du conseil de la remise en état du réseau d'eau de la Couze. La pompe ainsi que l'armoire électrique viennent d'être remplacées pour un montant de 9000 €. Il précise que la consommation électrique de celle-ci devrait fortement diminuer (2700 € en 2015). Le conseil souhaite qu'une partie de cet investissement soit reporté sur les utilisateurs de cet équipement et propose d'augmenter le tarif annuel de 5 € passant de 50 à 55 € par branchement. Accord unanime du conseil.
Les membres de la commission technique abordent une nouvelle fois les difficultés de gestion de ce réseau parallèle, et précisent que de nombreux accès « libres » ont été condamnés pour éviter les remplissages sauvages ; l'hypothèse d'un accès payant à disposition de ceux qui ne sont pas dans le périmètre de distribution et qui en feront la demande est envisagée.
- Richard FINAUD rappelle les nombreuses réparations effectuées sur le matériel du restaurant scolaire (chambre froide, lave vaisselle) et propose d'intégrer naturellement les frais afférents à celles-ci dans les frais de fonctionnement du restaurant scolaire. Accord du conseil.

Dépenses de la section de fonctionnement

		Budget 2015	Réalisé 2015	Proposition 2016
		721 445.00	637 158.90	678 919.00
11	Charges générales	223 200.00	215 557.47	213 800.00
12	Charges de personnel	271 500.00	268 838.42	274 100.00
65	Autres charges de gestion	82 800.00	74 191.87	84 699.00
66	Charges financières	26 000.00	22 854.04	23 500.00
67	Charges exceptionnelles	63 200.00	22845.49	52 700.00
22	Dépenses imprévues + divers (TAP)	6 745.00	4 782.67	5 120.00
042 / 043	Opération ordre Intérieur section - divers		28 088.94	
23	Virement section investissement	48 000.00		25 000.00

Recettes de la section de fonctionnement

		Budget 2015	Réalisé 2015	Proposition 2016
		721 445.00	692 768.53	678 919.00
001	Résultat de fonctionnement reporté	6 977.60	-	62 422.56
01	Atténuation de charges	24 000.00	29 895.03	45 030.00
70	Produits et services de vente	50 700.00	39 122.67	40 000.00
73	Produit de gestion	268 951.00	226 882.43	229 248.00
74	Dotation et participation	251 016.00	264 768.34	234 641.00
75	Revenus immeubles + divers	124 300.00	98 374.22	125 000.00
76	Produit financier	-	3.97	-
77	Produit exceptionnel	10 000.00	29 421.87	5 000.00

Affectation des résultats

Le conseil municipal approuve l'affectation des résultats suivante :

Budget principal	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015	Affectations 2016
Investissement	-192 703.01		118 579.40	-74 123.61	- 74 123.61 € au 001
fonctionnement	191 030.61	184 053.01	55 444.	62 422.56	62 422.56 € au 002

COMPTE ADMINISTRATIF : SECTION D'INVESTISSEMENT 2015

		Dépenses		Recettes	
		Réalisé 225 517.82 (Prévu 708 529.73)		Réalisé 344 097.22 (Prévu 708 529.73)	
125	Eclairage public et électricité	1 767.27	Illumination 2014	-	
128	Garage Dechaud	1 523.43	4e Annuité smaf/10		
129	Foncier « Réserve vers Auv. Elect. » / smaf	6 051.49	9e annuité smaf / 10	-	
	Travaux en régie	5 632.93	Opération d'ordre destinée à récupérer le FCTVA sur des achat	-	
303	Rénovation de bâtiments	9 089.55	Eclairage tableau – radiateur salle asso 1 085.71€ Isolation comble perdu: 7 307.52. € Vmc salle voutée : 696.22 €	-	
305	Gros travaux	59 020.64	Voirie dégâts orage 46 979.93 € Chauffage cours école 6 041.05 € Consolidation voute marché aux veaux : 4 015.80 € Plants pour talus : 1 635.86 Reverdo claviere :348.00 €	10 280.00 €	Etat -voirie « Dégats orages » Route de Teyde
306	Acquisition de matériel	48 119.47	Tracteur tondeuse : 21 565.00 € Saleuse et lame déneigement : 12 240.00 € Kangoo : 12 414.30 € Panneaux 213.01 € Tables polypro : 733.68 € Distributeur toutounet 783.60 € Aspirateur mairie + ecole : 169.88 €	-	
327	Carrefour route d'Apchat	5 773.14	Barrières : 5 773.14		
331	Liaison Piétonne	0.00		51 900.00 €	Solde FIC
333	Embellissement de bourg	0.00		8 750.00 €	Mise en tourisme Région
338	Site internet	1 000.00 €	Acompte (1/3)		
1641	Remboursement du capital d'emprunt	63 750.96	..et les intérêts sont dépensés en section de fonctionnement		
1023	FCTVA			55 080.05	FCTVA sur les investissements 2012 et 2013
165	Remboursement caution				
1023	TLE	-		3 905.22	TLE Mathieu – Cahen - Rivet - Guily - Buffet
024	Achat – vente – immeuble				
1676	Crédit Bail locataire acquéreur			2 040.00	Crédit bail garage la brèche
001	Excedent d'investissement reporté	-			
Opér ordre	Moins et plus value cession	23 788.94	Moins value acquisition matériel	28 088.94	Plus value matériel Diff 4300 € Reprise Kangoo 2500.00 € Tracteur 1 800.00 €
	Virement depuis la section de fonctionnement	-		-	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-		184 053.01	

BUDGET PRINCIPAL : SECTION D'INVESTISSEMENT 2016

N° PRO G.	Opérations budgétées	Dépense 411 421.00	Recette 411 421.00	Explications
124	Réseau France Télécom	9 360.00	2 808.00	D : Poudain R : 30 % du CG France tel Poudain
125	Eclairage public et régie	6 500.00		D : travaux BT Poudain (6 500 €)
128	Foncier «Réserve vers Auv. Elect» / smaf	8 191.00		10 ^e annuité smaf / 10 (6 367 €)
129	Foncier «Garage Déchaud» / smaf		5 ^e annuité smaf / 10 (1 824)	
303	Rénovation de bâtiments	14 400.00	-	D : Solde Cocon/isolation (8 400 €) D : Garde corps gendarmerie (6 000 €)
305	Gros travaux	28 000.00	7 500.00	D : Pompe de la Couze (9 000 €) D : Carrefour Apchat (14 400 €) D : Divers (2 600 €) D : Végétaux (2 000 €) R : Sub amende de police (7 500 €)
306	Acquisition de matériel	7 846.39	9 273.00	D : Informatique : (5 000 €) D : Divers techniques : (2 846.39 €) R : CG matériel déneigement (8 160 €) R : Sub FIC matériel informatique (1 113 €)
327	Carrefour la recluse et Apchat	30 000.00		D : Part communale pour carrefour traverse Départementale
332	Salle culturelle de la Chapelle	110 000.00	56 500.00	D : Aménagement 90 000 € HT (108 000 € TTC)+ divers R : CG FIC 2016 : 25% X 1.06 de 90 000 = (23850 €) - accord R : Député (6000 €) - accord R : Etat DETR 2014 : 30 % de 90 000 € = (27 000 €) accord
334	Espace info + WC publics	48 000.00	20 750.00	D : WC publics marché aux veaux + Info rando au Beffroi R : CR-mise en tourisme 25 % de 35 000€ HT (8 750 €) - accord R : Etat DETR (12 000 €)- accord
338	Site internet	2 000.00		D : création site internet
339	Mise en accessibilité	9 000.00		D : Travaux accessibilité 1 ^{ère} tranche
042	Travaux en régie	5 000.00		D : Opération d'ordre destinée à récupérer le FCTVA sur des achats
16 41	Remboursement du capital d'emprunt	63 000.00	189 000.00	D : Remboursement Capital R : Emprunt travaux 2016
024	Vente immeuble		60 000.00	R : Vente bâtiments CLSH
1676	Crédit bail		2 040.00	R : Garage la Brèche
165	Caution		550.00	R : Caution appartement communaux
10222	Fond de Compensation de la TVA (FCTVA)		40 000.00	FCTVA sur les investissements 2014 (n+2)
10223	Taxe aménagement		2 000.00	TLE divers
001	Déficit d'investissement reporté	74 123.61		
	Virement depuis la section de fonctionnement		25 000.00	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		-	
Avec le projet Place du Foirail				
N* 339	Place du foirail	820 000.00	480 000.00 340 000.00	D : travaux (820 000 € TTC) – (680 000 € HT) R : sub Feader (302 400 €) R : Sub Mise en tourisme région (75 644 €) R : Sub FIC Conseil Départemental (101 956 €) R : Emprunt prévu (340 000 €)
Total prévision budget avec Place du foirail		1 231 421.00	1 231 421.00	

Le conseil **approuve** le compte administratif et le compte de gestion 2015 et **vote** le budget 2016 du budget principal

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		Budget 2015	Réalisé 2015	Proposition 2016
		78 020.00	66 331.89	71 023.69
002	Déficit antérieur reporté	5 455.47	-	-
22	Dépenses imprévues	160.91	-	355.34
6156	Maintenance station	19 000.00	14 732.05	12 000.00
61523	Entretien et réparation			6 000.00
706129	Participation agence de l'eau	5 000.00	4 956.72	5 100.00
65	Perte sur créance irrécouvrable	694.67	-	1000.00
66111	Charges financières	11 100.00	11 018.50	10 197.00
661121	ICNE	8 625.00	8 620.12	7 890.00
66112	ICNE rattachement	- 9 360.00	- 9357.86	- 8 620.50
67	Titre annulés	1000.00	18.41	300.00
6811	Dotations aux amortissts et provisions	36 343.95	36 343.95	36 801.85
RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		Budget 2015	Réalisé 2015	Proposition 2016
		78 020.00	72 800.05	71 023.69
002	Excédent antérieur reporté	-	-	1 012.69
706121	Part agence de l'eau	5 000.00	5 083.83	5 000.00
70611	Vente de produits et présentations de services	52 000.00	56 699.39	54 000.00
7068	Branchement assainissement	-	-	-
771	Produit exceptionnel(virement budget principal)	10 000.00	6.00	-
77	Produits exceptionnels (amortissements)	11 020.00	11 010.83	11 011.00
DEPENSES DE SECTION D'INVESTISSEMENT		Budget 2015	Réalisé 2015	Proposition 2016
		113 215.12	30 037.17	105 298.65
001	Déficit d'investissement reporté	-	-	-
1641	Emprunts et dettes assimilées	17 200.00	17 136.16	17 800.00
13913	Amortissement des subventions	11 020.00	11 010.83	11 011.00
Prog 40	Renouvellement des réseaux	29 995.12	1 890.18	76 487.65
RECETTES DE SECTION D'INVESTISSEMENT		Budget 2015	Réalisé 2015	Proposition 2016
		113 215.12	36 662.80	105 298.65
001	Excédent antérieur reporté	61 871.17	-	68 496.80
10222	FCTVA	-	318.85	-
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-	-	-
1641	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
28158	Amortissement des immobilisations	21 482.73	21 482.73	21 940.63
2813		14 861.22	14 861.22	14 861.22
Prog 40	Renouvellement réseaux	-	-	-
Prog 80	Collecteur Ville Basse (Agence de l'eau)	-	-	-

Le conseil **approuve** le compte administratif et le compte de gestion 2015 et **vote** le budget 2016 du budget assainissement.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal **approuve** l'affectation des résultats suivante:

Budget assainissement	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015	Affectations 2016
investissement	61 871.17		6 625.63	68 496.80	68 496.80 € au 001
fonctionnement	- 5 455.47	0.00	6 468.16	1 012.69	1 012.69 € au 002

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENTS TEYDE ET ROUSSILLON »

Dépenses de la section de fonctionnement

		Budget 2015 104 000.61	Réalisé 2015 66 910.81	Proposition 2016 100 620.61
002	Report de déficit	-		
66111	Charges financières	22 033.00	22 032.66	21 185.61
011 (6045)	Charges exceptionnelles (opération / vente terrain)	967.61	-	1 200.00
042 (608)	Opération ordre de transfert entre section oo	58 000.00	22 845.49	21 185.00
043 (71355)	Opération ordre Intérieur section oo	23 000.00	22 032.66	57 050.00

Recettes de la section de fonctionnement

		Budget 2015 104 000.61	Réalisé 2015 66 910.81	Proposition 2016 100 620.61
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.61	-	0.61
042 (71355)	Opération ordre de transfert entre section oo	23 000.00	22 032.66	22 385.00
043 (796)	Opération ordre Intérieur section fonctionnement oo	23 000.00	22 032.66	21 185.00
75	Produit de gestion courante			
774	Produit exceptionnel Subvention du budget principal	23 000.00	22 845.49	22 050.00
7788	Opération ordre			
7015	Vente terrain	35 000.00	-	35 000.00

Dépenses de la section d'investissement

		Budget 2015 58 000.00	Réalisé 2015 39 134.64	Proposition 2016 64 135.31
001	Solde exécution	7 501.16	-	23 790.31
1641	Opération afférentes sur ligne de trésorerie emprunt	17 102.00	17 101.98	17 960.00
040 (3555)	Opération ordre de transfert entre section oo	23 000.00	22 032.66	22 385.00
2315	Frais acquisition terrain	10 396.84	-	-

Recettes de la section d'investissement

		Budget 2015 58 000.00	Réalisé 2015 22 845.49	Proposition 2016 64 135.31
040 (3555)	Opération ordre de transfert entre section oo	58 000.00	22 845.49	57 050.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-	-	-
1641	Opération afférentes sur ligne de trésorerie emprunt	-	-	7 085.31

Le conseil **approuve** le compte administratif et le compte de gestion 2015 et **vote** le budget 2016 du budget Teyde

AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal **approuve** l'affectation' des résultats suivante':

Budget Teyde - Roussillon	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015	Affectations 2016
investissement	-7 501.16		-16 289.15	- 23 790.31	-23 790.31 € au 001
fonctionnement	0.61	0.00	0.00	0.61	0.61 € au 002

POINTS DIVERS

Subvention collège : Lors de sa précédente session le conseil municipal avait attribué aux élèves du collège de Saint Germain Lembron, participant à un voyage scolaire, une aide financière correspondant à 30 % de la participation restant à la charge des familles. Une nouvelle demande d'aide concernant les enfants des classes de 6eme et se rendant à Arles est présentée. Cinq enfants résidants sur la commune sont concernés. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'attribuer une aide correspondant à 30% de la participation des familles soit 36 € (participation famille 120 €). Cette aide, comme précédemment, sera versée directement aux familles après justificatif de la participation aux différents voyages.

Taxe aménagement : La taxe d'aménagement est une taxe, instituée à compter du 1^{er} mars 2012 en remplacement de la Taxe Locale d'Equipement au profit des communes sur les opérations de constructions nouvelles afin de leur permettre de financer des actions, par exemple, la création ou l'extension opérations de constructions nouvelles d'équipements (routes, assainissement, ...) induits par l'urbanisation. Après en avoir délibéré le conseil décide de fixer le taux de la taxe aménagement à 2% pour une durée de 3 ans. Délibération effective à compter du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2019.

Consultation carrefour Achat : Dans le cadre de la création d'un cheminement piétonnier qui relierait le centre bourg au village vacances en complément des récents travaux en traverse de la RD 714 sur la route d'Achat, Bernard VEISSIERE rappelle le projet qui consistait à poser un tuyau PVC pour l'évacuation des eaux pluviales, de 2 avaloirs à grille, de bordures et de la réalisation d'un trottoir en béton désactivé. Une consultation des entreprises a été lancée :

- Cymaro : 19 981.00 € HT
- CTPP : 20 031.00 € HT
- Chevalier 19 297.00 € HT

Le choix du conseil se porte sur l'entreprise Chevalier, moins-disante. Le maire rappelle qu'une aide financière de 7 500 € a été accordée par les services de l'Etat au titre des « amendes de police ». Les travaux devraient débuter prochainement.

Maîtrise d'œuvre : Suite aménagement de bourg : La commune d'Ardes a engagé de nombreuses actions d'embellissement et d'aménagement de bourg tant pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et des touristes, que pour l'attractivité du territoire visant l'accueil de nouvelles populations.

Les nouvelles opérations d'aménagement programmées sont :

- La place du Foirail et entrée de bourg
- La place du marché aux veaux et la réhabilitation de la Halle
- Rue de la petite côte et promenade piétonne
- La Place de la Brèche

Le conseil souhaite confier une mission de maîtrise d'œuvre dans un premier temps pour la Place du Foirail et entrée bourg et pour la Place du Marché aux veaux et la réhabilitation de la Halle.

Le montant estimatif des travaux est

- 1 220 000 € pour les aménagements urbains
- 70 000 € pour la réhabilitation du bâtiment « Marché aux veaux »

Architecte	Aménagement urbain	Rénovation bâtiment
RANOUX	7.30 %	11.50 %
COELHO	7.30 %	11.00 %
MILLION	7.20 %	10.00 %

Le contrat sera constitué d'une tranche ferme pour la Place du Foirail, puis de tranches conditionnelles.

A l'unanimité le conseil décide de confier la maîtrise d'œuvre de cette opération à Julien MILLION et désigne le Maire pour signer le contrat de maîtrise d'œuvre.

Déclassement –reclassement parcelle : La création de WC public Place de la Fontaine dans le passage qui la relie au boulevard va entraîner un déclassement du domaine communal public de la commune en domaine communal privé. Accord du conseil.

Travaux gendarmerie : Bernard VEISSIERE a reçu le Commandant HEYRAUD qui demande à la commune d'Ardes de prendre en charge les matériaux nécessaires à la réfection des bureaux et de la grille extérieure de la brigade d'Ardes. Les personnels de la brigade se chargeraient de la réalisation des travaux. La liste de fournitures demandées est estimée à 1 500 €. Le conseil donne son accord de principe pour l'achat de peinture pour la réfection de la grille extérieure mais ne souhaite pas s'engager sur le reste des travaux. Jacques THERME rappelle que le remplacement des gardes corps en bois des appartements va bientôt devenir inévitable. La réalisation de ces travaux par les services techniques semble difficile à mettre en œuvre du fait de la difficulté à accéder au balcon. Guillaume ROUSSET propose une visite approfondie qui permettrait peut-être avec un remplacement partiel de sécuriser ces gardes corps en attendant des travaux plus conséquents. A suivre....

Comportement employé communal : Les élus de la commission technique rapportent une nouvelle fois les difficultés rencontrées lors de leurs réunions hebdomadaires avec un agent des services techniques. Indiscipliné et vindicatif cet agent est souvent irrespectueux envers les élus, refusant les ordres, ignorant les consignes données. Les élus regrettent d'autant plus son attitude qu'ils le considèrent comme un agent travailleur. Cette situation entraînant un malaise général dans la collectivité, le Maire décide de convoquer cet agent en présence des élus de la commission technique pour faire le point sur son comportement et prendre les sanctions adéquates.

Prestation artistique : Mme Paule KINGLEUR, artiste résident à Maillargues (commune d'Apchat) propose à la commune de relooker en Yam bombing (graffiti tricot) le mobilier urbain du centre bourg durant la période estivale. Cette installation éphémère permettrait de faire découvrir l'art urbain à la campagne et apporterait une animation originale, décalée et festive aux habitants du village ainsi qu'aux nombreux résidents du village vacances. Accord du conseil.

Festivité du 13 juillet : Isabelle ALLEZARD souhaite savoir si des dispositions ont été prises pour les festivités du 13 juillet. Guillaume ROUSSET précise qu'il a consulté plusieurs sociétés de pyrotechnie et qu'il convoquera les membres de la commission vie locale dès qu'il aura reçu leurs propositions. Cette réunion décidera aussi de l'accompagnement musical.

Clôture de la séance à 21 h 00.